



CPAM 75

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**LA CFDT C'EST TOI,
C'EST MOI, C'EST NOUS..**



INFOS QUESTIONS DP

FOCUS

L'intégralité de nos questions DP Sur Pan 'AM
Ressources Humaines
Relations sociales
Délégués du personnel

CONTACT

Section Syndicale CFDT de la CPAM de Paris
Employés et cadres

17 rue Georges Auric
75019 Paris
Tél : 01 53 38 73 64 /65

E-MAIL : cfdt-cpam-paris@laposte.net

QUESTION :

AGENCES

Certaines agences sont régulièrement en sous-effectif pour diverses raisons. De ce fait certains responsables ont fait le choix de ne pas mutualiser leurs agents. Dans un souci d'équité, les élus CFDT vous demandent de veiller à ce que les salariés intéressés par la mutualisation ne soient pas exclus de ce dispositif.

REPONSE :

Les responsables d'agence mutualisent en fonction des besoins et des ressources affectées sur leur site. L'aide inter-services a pour vocation d'harmoniser le nombre d'agents présents sur les agences au regard des volumes d'accueil. Les agents interviennent sur les autres structures au volontariat.

QUESTION :

REFECTOIRE DE BERCY

Sur l'immeuble de Bercy les souffleries d'air chaud sont arrêtées pendant le week-end. Lorsqu'elles sont remises en fonction le lundi, il faut au moins deux jours pour que l'espace du réfectoire se réchauffe de manière optimale. De plus, les convecteurs existants sont en nombre insuffisant. Les élus CFDT vous demandent de régler cette problématique. Sur ce même espace les poubelles sont positionnées à côté des micro-ondes cela pose un problème d'hygiène. Ne pourrait-on pas envisager un autre emplacement ? Les élus CFDT vous demandent de trouver une solution adaptée au positionnement des poubelles.

REPONSE :

Suite au message adressé le 10.01.2017 au responsable de la tour afin qu'il remette le chauffage en marche plus tôt et que la température le lundi midi soit plus élevée, celui-ci a avancé la programmation à 5h (au lieu de 7h). Les micro-ondes sont posés sur le plan de travail à l'intérieur de la cuisine, les poubelles sont positionnées à l'extérieur, donc à distance. A ce propos, il est demandé aux agents de veiller à ce que les couvercles des poubelles puissent se fermer correctement, notamment en pliant les emballages cartons encombrants (ex : boîtes à pizza).

QUESTION :

Nous sommes saisis par des agents en CDD qui nous demandent si en cas d'arrêt de travail, ils seront subrogés ou non.

Pouvez-vous nous rappeler les conditions pour pouvoir prétendre à la subrogation employeur?

REPONSE :

Le personnel recruté en CDD doit bénéficier des avantages consentis par la CCNT. Ces derniers sont accordés aux mêmes conditions qu'au personnel recruté en CDI.

Or, l'article 41 de la Convention Collective prévoit, en cas de maladie justifiée dans les conditions prévues au règlement intérieur type, le maintien de tout ou partie du salaire pour les agents comptant au moins six mois de présence.

Par conséquent, les agents en CDD ayant plus de six mois de présence bénéficient de l'application des dispositions de l'article 41 de la CCNT prévoyant le maintien de salaire par le jeu de la subrogation.

QUESTION :

Travaux réfectoire Bercy :

Des travaux de réfection complète du réfectoire sont-ils prévus ?

REPONSE :

Des négociations sont en cours avec les autres propriétaires concernant l'occupation et la rénovation de l'ancien RIE dans sa totalité.

QUESTION :

Réfectoire Bercy

Tables : le personnel demande si des tables ont été enlevées, car il semble qu'il y en a de moins en moins.

Température de la salle : les salariés se plaignent de la température du réfectoire (et pas seulement en cette période de grand froid).

Pouvez-vous y remédier ?

Eponges : le personnel demande la fourniture d'éponges pour nettoyer les tables.

Micro-ondes : les micro-ondes sont très sollicités et parfois ils s'arrêtent de fonctionner sans aucune raison.

Pouvez-vous voir le problème ?

Propreté :

Les micro-ondes, les placards, les frigos ne sont pas propres.

Le personnel demande qu'un nettoyage plus régulier soit effectué.

REPONSE :

Concernant les tables, aucune table n'a été enlevée.

Il convient de faire un S3 pour signaler le manque de tables et chaises. A réception du S3, une demande à notre prestataire de déménagement sera effectuée. En effet, la CPAM de Paris ne dispose plus de camion.

Pour la température de la salle, il a été demandé au responsable de la tour d'allumer le chauffage plus tôt le lundi matin. La température est supérieure à 20 degrés.

Concernant le ménage, le responsable du ménage sur la Tour est informé ce jour des plaintes du personnel concernant le ménage afin qu'il améliore la prestation.

Dès lors qu'un micro-ondes est défectueux, il convient de faire un S3 pour un changement éventuel et il n'est pas prévu de fournir des éponges.

QUESTION :

Sanitaires Bercy :

Le personnel demande que des boîtiers désodorisants soient posés dans les WC.

REPONSE :

Il n'est pas prévu de poser des boîtiers désodorisants dans les WC en général.

QUESTION :

Parking Trieste :

Le revêtement de l'entrée du parking Trieste est très glissant par temps de pluie, pour les deux roues.

Le même phénomène se produit sur le revêtement général du parking.

Avez-vous reçu les devis des entreprises contactées ?

Quand les travaux auront-ils lieu ?

REPONSE :

Compte tenu de la fréquentation du parking, une étude technique concernant la mise en œuvre des travaux est nécessaire avant leur lancement. Les travaux pourraient intervenir en mars 2017.

ADHEREZ

Section Syndicale CFDT de la CPAM de Paris
Employés et cadres

17 rue Georges Auric
75019 Paris
Tél : 01 53 38 73 64 /65

E-MAIL : cfdt-cpam-paris@laposte.net

NOM :

PRENOM :

TEL :

EMAIL :

RESTEZ CONNECTE

Blog Cpam Paris :
cfdtcpamparis.canalblog.com

